

Fait à Marmoutier, le 12/05/2023



Le Maire de Marmoutier

A

**Messieurs les Maires,
Chers Collègues,**

Objet : réponse à votre courrier du 31/03/2023

Mes chers collègues Maires,

Suite à votre lettre, cosignée du 31 Mars 2023 réceptionnée en Mairie le 12/04/23 et suite à mes propos que je maintiens en totalité. Tous les termes de ma lettre sont totalement en phase avec les préoccupations actuelles et sont dans l'air du temps présent, d'ailleurs les médias regorgent des mêmes informations, ils relayent les inquiétudes réelles, les défis présents et futurs et aussi les solutions proposées par des responsables politiques, des scientifiques, des militants, des agriculteurs et des entreprises du secteur (eau potable, traitement...). Cela fait longtemps que j'alarme sur ces problématiques vitales, qui ne concernent pas que Marmoutier. « Gouverner c'est prévoir », il faut prendre les problèmes à bras le corps et suffisamment tôt, en tout cas avant qu'il ne soit trop tard. Par ailleurs, j'accepte volontiers toutes les leçons données et toutes les critiques, à condition qu'elles soient fondées et qu'elles soient à la hauteur des enjeux. Il est de mon devoir, d'alerter et d'affirmer mes convictions et mes propositions, forgées à l'aune d'une longue expérience et pratique, ceci depuis Mars 1977 et c'est au pied du mur que l'on reconnaît le maçon.

Je vais vous répondre point par point et à nouveau affirmer les points auxquels vous n'avez pas répondu :

- J'ai encore le droit de diffuser, même largement, à mon initiative et à mes frais mes « critiques » constructives, je n'ai non seulement le droit mais également le devoir de le faire, nous sommes en République et je crois avoir le sens du devoir.
- C'est justement, suite à mes nombreuses interventions et ceci depuis des années et sur ces mêmes thèmes, qui sont toujours restés « lettre morte » sans suite, sans écoute et naturellement sans réponse, l'écho du vide ne m'intéresse pas, avec l'antienne « Cause toujours tu m'intéresses ».
- Je n'ai nullement remis en question l'implication des élu(e)s, par contre je maintiens mes affirmations : les commissions locales (Eau Potable de la Région de Marmoutier-Saverne, l'assainissement de Marmoutier et le Grand Cycle « de la Haute Zorn » n'ont aucune

consistance juridique, ce ne sont pas des « personnes morales », contrairement aux anciennes structures comme les Syndicats, les Sivom et les Communautés de Communes, qui elles, avaient une personnalité morale juridique. Vous êtes tous des élus et vous savez pertinemment qu'au sein de votre organisation municipale, ce ne sont pas les commissions dédiées qui décident, elles proposent et c'est le Conseil Municipal qui décide.

(En l'occurrence c'est uniquement l'AG du SDEA, en réunion, une fois par an qui peut entériner les « décisions » prises par les assemblées des commissions locales en réitérant ce que j'ai déjà écrit avec un tiers des élu(e)s concernés et les documents non lus. Belle démocratie !).

- Si c'est assister passivement à des réunions pour ne rien y apporter, cela ne vaut pas la peine. Pour la réunion d'installation (assainissement), je n'étais pas présent car j'avais un empêchement majeur. Quant à mon assiduité, mon implication et ma participation pleine et entière, tant aux assemblées, qu'aux commissions et aux appels d'offres, je peux vous fournir tous les témoignages en ce sens auprès des anciens, notamment Mrs Claude LEIPP (Président), Jean-Pierre CASPAR, Bernard HAUSSWALD (V/P)...
- Il ne faut quand même pas me prendre pour un benêt : on combat l'incendie majoritairement avec de l'eau, souvent potable, d'où l'importance du débit et de la pression. L'eau potable fait partie intégrante de la viabilité et l'agriculture est fortement consommatrice d'eau, pour l'irrigation, pour abreuver les bêtes d'élevage....
D'ailleurs l'eau c'est la vie.

EAU POTABLE

Je me rappelle très bien des premières réunions en vue de la création d'un syndicat de Production d'eau potable sur le secteur de Marmoutier/Saverne. Les réunions se sont déroulées en la Sous-Préfecture de Saverne, à l'initiative de M. le Sous-Préfet de Saverne M. RÈVERET. Le but de l'opération était de pallier au manques d'eau récurrents de certains secteurs en fournissant de l'eau en quantité et en qualité aux communes et aux Syndicats dédiés. Le captage de l'eau au niveau du lavoir de Reinhardsmunster, un temps projeté avait provoqué une levée de boucliers. L'entité ainsi créée devait mutualiser : les productions d'eau (sources et forages), les réservoirs têtes, les conduites principales d'amenée, l'interconnexion du réseau et l'installation d'un compteur à l'entrée des réseaux des Communes et des Syndicats. C'est M. WEBER ingénieur de la DDAF qui a assuré la partie technique, pronostiquant une baisse stabilisée du prix du m³ d'eau à 0.81 francs. J'étais partie prenante du projet et aussi membre fondateur et sur la même longueur d'onde que M. A. ZELLER qui a osé la métaphore, vis-à-vis de celles et ceux qui proposait un Syndicat Unique, « de descendre du train à Nancy, avant de rallier Paris qui serait l'étape ultime » : le syndicat Unique. En 1993, alors que le Syndicat unique était proposé, j'étais contre, parce-que la mutualisation et la solidarité ont pleinement fonctionnées, les communes et les Syndicats avaient toutes et tous de l'eau potable à disposition, au même coût en quantité et en qualité, à l'intérieur de leur périmètre respectif, elles et ils restaient maître de leurs choix, le Syndicat de production avait complètement rempli son rôle. Par contre certains Syndicats et des Communes n'avaient pas fait les efforts nécessaires à l'intérieur de leur périmètre respectif, tant au niveau du stockage, de la distribution, du renouvellement des réseaux, des compteurs etc... D'ailleurs je puis facilement vous fournir la liste de celles et ceux qui attendaient le Syndicat unique, par solution de facilité. Les Communes de Saverne et de Monswiller étaient considérés comme urbaines, ne bénéficiaient pas ou peu de subvention, le Syndicat unique réglait ce problème. Nous, la Commune de Marmoutier avons mis en place une régie municipale de travaux dédiée à l'eau. Celle-ci fonctionnait très bien et était rentable tant financièrement qu'en réalisation des travaux, tout ceci au bénéfice des habitants. Le Syndicat Unique signifiait la fin de la régie municipale et rendre le matériel acquis. Tous ceux qui s'étaient consacrés corps et âme ont été « remerciés » pour leur investissement et sont sortis très éçœurés. Cette décision a largement nuit à notre Commune.

Nous avons fait de gros efforts et réglé nos problèmes, il fallait à nouveau contribuer par une péréquation négative pour nous à abonder financièrement celles et ceux qui n'avaient rien fait. Quant à Haegen et Birkenwald, ils ont préféré rester indépendant, c'était leur choix.

-Je suis très heureux du rendement actuel, pourcentage que j'avais atteint à Marmoutier avant la création du Syndicat Unique alors que je n'avais pas les moyens ni la surveillance actuelle. Il n'empêche que pendant des années, nous avons perdu sur nos conduites d'amenée des centaines de milliers de m³, élément que vous pouvez aisément vérifier.

(Au niveau de ma connaissance le rendement est plus proche des 80% que des 85%).

- Si nous bénéficions de cette situation financière, c'est grâce aux anciennes équipes qui ont osées investir très fortement. Il faut saluer ces prédécesseurs (dont je faisais partie), un temps ou nous pouvions encore bénéficier des subventions conséquentes du département.

- si le taux de renouvellement des conduites c'est légèrement amélioré, il est encore largement insuffisant, avec une partie du parc âgée et plus de 130 ans additionné aux retards accumulés.

- se comparer au plan national, n'est pas une référence, le réseau français d'eau potable est plutôt en mauvais état.

- Par contre, je maintiens fermement mes affirmations :

➔ Des pertes très importantes d'eau sur les conduites d'amenées, notamment dans le Thalweg du Tannenwald et ceci pendant des années.

➔ Au Moyen-Orient (Israël et Palestine) la guerre de l'eau dure depuis 3000 ans. Pour Marmoutier on a été fort peu aidé sinon hostile à l'approvisionnement en eau de notre Zone d'activités, tant pour l'ancienne que pour la nouvelle, me mettant en situation extrêmement difficile au niveau de la protection incendie et en essayant d'obérer et de retarder, tout développement de notre zone alors que notre ban produit plus de la moitié de l'eau de notre secteur de Marmoutier/Saverne. Pour votre gouverne, la tradition populaire nous dit que Le bas du Schneeberg est le réservoir (Wasserkessel) d'eau de notre région.

*La fourniture de tuyaux « made in India », alors qu'il y a en France une bonne entreprise.

*Aucune étude sérieuse n'a été diligentée, pour un suivi scientifique de la réserve et de la production d'eau dans le proche massif vosgien.

ASSAINISSEMENT

Je sais très bien tout ce qui a été fait jusqu'en 2016inclus, puisque cela se passait sous ma présidence, j'avais provisionné 2.5 millions d'€ en vue de réaliser des travaux importants et surtout utiles. A l'aune de mon expérience et en comptant les subventions possibles, on pouvait espérer investir pour 5 millions de travaux.

- Quant au bassin de pollution de Marmoutier, près la D1004, en face du garage Houzelle, j'ai assisté pratiquement à toutes les réunions de chantier et le plus souvent avec mon adjoint M. Claude Schwaller, en constatant que nous étions bien seuls (il n'y avait pas d'autres élus). Par contre je n'ai pas assisté aux réunions de chantiers du bassin de pollution de Schwenheim, dont la réalisation était concomitante, en conséquence, je n'ai pas « bénéficié » de la « petite bouffe » de chantier aux 'Deux Clés' à Schwenheim.
- Cependant, pour l'important ouvrage de Marmoutier, il y a couac sur couac avec « l'oubli » du raccordement électrique de l'ouvrage, avec l'investissement de mon Adjoint M. Rémy

GUTFREUND et de l'ES il a fallu trouver une solution de recharge à partir du transformateur près de l'ancienne Perception, solution 'Bis' malheureusement plus onéreuse et plus compliquée. 'Oubli' auquel s'est ajouté 'l'oubli' du branchement d'eau potable dont la conduite est située là aussi en face, de l'autre côté de la D1004 et pour couronner le tout, les regards (sept) situés en amont de l'ouvrage sur la conduite intercommunale débordent, les eaux usées se répandent dans les prés et dans les fossés, c'est nauséabond. Les vases communicants c'est du niveau CM2.

Là aussi, il faudra, soit installer un système de pompage, soit relever les regards. Quelle belle réussite technique et à quel coût !

- La France ne prêche pas par l'exemple, sur 30 000 STEP, seules 77 permettent d'assainir les eaux usées, pour les réutiliser, nous sommes à 1% du niveau national, alors que l'Italie est à 8%, l'Espagne à 14% et Israël à 85%, pendant que Singapour et en Namibie les eaux usées, après traitement produisent l'ensemble de l'eau potable. Le but fixé en France est que le taux monte à 10 % en 2027. Soit un traitement de 500 millions de m3, couvrant 15% des besoins d'irrigation du monde agricole. Des exemples intéressants sont néanmoins tentés en France, de la Métropole de Montpellier (400 000 hab.) veut réutiliser 30% de l'eau de ses stations d'épuration pour l'agriculture, l'extinction des incendies et le nettoyage de la voirie. Depuis les années 90, l'île de Noirmoutier, l'usage après traitement permet l'irrigation de 380 hectares de champs de pommes de terre. Près de Clermont-Ferrand, 10 000 hectares de maïs, de betteraves et de blé sont irrigués. En Vendée, ou chaque année sèche, il manque 5 à 8 millions de m3, qui pourraient être compensés par la valorisation des 6 millions de m3 de la station d'épuration des Sables d'Olonne, actuellement rejetés à la mer. D'ailleurs les eaux pour l'irrigation agricole peuvent contenir du phosphate présent dans les eaux usées.
- Pour ma part, mes priorités d'urgence, étaient avant la construction du bassin de pollution de 900 m3, de construire un bassin de pollution de 250 m3 à l'entrée Marmoutier vers Dimbsthal, près de la caserne des pompiers, de réaliser par lagunage, un traitement complémentaire des eaux sortantes de la STEP, d'agrandir la zone humide (initié sous l'égide la SAGEECE) en mettant à profit le remembrement, de créer une réserve d'eau pour le monde agricole ou pour d'autres usages. Il est essentiel et important de prévenir à temps, le dérèglement climatique peut frapper n'importe où.

GEMAPI

- La communauté des Communes de Marmoutier avait entre autres la compétence SAGEECE, elle a réalisé pour plus de 400 000 € de travaux en réhabilitant les cours d'eau et les ripisylves (trames bleues) et en créant une zone humide en face de la STEP.
- La commune de Marmoutier s'est inscrite, par un vote à l'unanimité dans le cadre du SRCE, ceci depuis 2014 avec les félicitations de l'Etat et de la région Alsace, malgré notre bonne volonté, les recommandations prônées ne sont pas respectées et contournées par le monde agricole.
- Nous essayons en vain, d'avoir l'aval de la CEA pour qu'une partie de notre ban soit reconnu E.N.S. et c'est encore le blocage du monde agricole qui dicte sa loi.
Je réitère fermement ma demande de renouveler les batardeaux à la hauteur de l'ancienne voie ferrée, ainsi que la rehausse du chemin du 'Holzweg' sur le vallon de Singrist.

EN TANT QU'USAGER

Pour deux petites maisons contiguës à Schwenheim, 26. Rte de Saverne, il n'y avait qu'un branchement commun pour l'eau et l'assainissement desservant les deux maisons. Je souhaiterais que chaque maison ait ses branchements propres. J'ai rempli les dossiers, j'ai joint deux chèques, j'ai fait les

photocopies, j'ai déposé le dossier complet personnellement au siège du SDEA à Saverne. L'ensemble du dossier c'est perdu, avec les deux chèques postaux (J'ai dû faire opposition). J'ai refait les demandes. A l'exécution, le branchement assainissement a été mal exécuté. J'ai finalement dû faire intervenir un artisan. A l'extérieur sur le trottoir, la fouille a été refermée par du macadam, puis comme cela était dans l'emprise d'une départementale, le CG a refait l'ensemble, quelques semaines plus tard, l'ensemble de la voirie a été refait à neuf. (Belle coordination !).

Je veux uniquement apporter ma contribution, je ne veux pas polémiquer, vous savez en 45 années des « choses » pas toujours « louables » apparaissent qui peuvent facilement prêter à polémique ; mon éthique personnelle m'interdit de rentrer dans ces considérations. A mon avis, il y a plusieurs problèmes de fond, le SDEA par son monopole de fait est un très gros donneur d'ordre, cela est dangereux, le contrôle démocratique se fait de moins en moins, surtout avec la nouvelle génération d'élu(e)s, la diversité fait très souvent apparaître des solutions originales, ce qui n'est pas possible dans une grosse structure monolithique.

Veuillez agréer, chers collègues Maires, l'expression de mes meilleures salutations.

Jean-Claude WEIL

Maire de Marmoutier



Courrier adressé à :

- M. Denis REINER, Maire de Lupstein
- M. Denis HITTINGER, Maire de Furchhausen
- M. Frédéric GEORGER, Maire de Reutenbourg
- M. Claude ZIMMERMANN, Maire de Dettwiller